

LE RAPPORT DE SM LE ROI SUR LE SUIVI DE L'OPÉRATIONNALISATION DE L'OBSERVATOIRE AFRICAIN DES MIGRATIONS AU MAROC PRÉSENTÉ DEVANT LE 35ÈME SOMMET DE L'UA

**06.02.2022 LE RAPPORT DE SM LE ROI SUR
LE SUIVI DE L'OPÉRATIONNALISATION DE
L'OBSERVATOIRE AFRICAIN DES MIGRATIONS AU
MAROC PRÉSENTÉ DEVANT LE 35ÈME SOMMET DE
L'UA**

Le ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger, M. Nasser Bourita, a présenté dimanche devant le 35ème Sommet ordinaire de l'Union africaine qui se tient à Addis-Abeba, le Rapport de SM le Roi Mohammed VI, Leader sur la question de la Migration, sur le suivi de l'opérationnalisation de l'observatoire Africain des Migrations au Maroc.

Intervenant devant le Sommet, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger a affirmé avoir l'honneur de présenter le Rapport de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, en tant que Leader de l'Union Africaine sur les

Questions Migratoires, à la 35ème session de la Conférence des Chefs d'Etat de Gouvernement de l'Union Africaine.

Le rapport de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, est articulé autour de trois messages principaux, a souligné M. Bourita.

Le premier est que l'Afrique continue à payer un lourd tribut, que ce soit à la Pandémie ou à la migration. En effet, la pandémie a eu un impact majeur sur la migration. Elle n'a pas freiné les flux, mais les a altérés. Elle a exacerbé la vulnérabilité des migrants à la traite des personnes, et accentué la précarité des travailleurs migrants, a relevé le ministre.

Pourtant, a noté M. Bourita, la pandémie a constitué une démonstration supplémentaire de l'impact positif des migrants, autant pour les pays d'accueil que pour les pays d'origine. Comme le souligne le rapport de Sa Majesté le Roi, l'importance de la diaspora est telle qu'on lui attribue, à juste titre, l'appellation de la « sixième région d'Afrique ». Cette diaspora joue un rôle de plus en plus important pour favoriser le développement socio-économique, notamment par le biais des transferts de fonds, a réaffirmé le ministre.

Néanmoins, la pandémie n'a pas empêché les fake news de continuer à circuler sur la migration en Afrique. Pourtant, les chiffres sur la migration africaine sont toujours aussi limpides et éloquents, a souligné le ministre, relevant que la migration africaine concerne au premier chef l'Afrique. Elle a même augmenté de 13% entre 2015 et 2019.

La migration africaine ne représente que 14% de la population totale des migrants internationaux, et la plupart des migrants se déplacent à l'intérieur du continent africain et au sein de leur région d'appartenance, a précisé le ministre.

Le deuxième message du rapport de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, est que l'opérationnalisation de l'Observatoire Africain revêt une triple dimension : pour le Maroc, pour l'Afrique et pour la coopération entre le Maroc et l'Afrique, a indiqué M. Bourita.

En effet, a dit le ministre, l'Observatoire Africain des Migrations est né de la Vision de Sa Majesté le Roi pour la migration en Afrique. Cette proposition a fait son chemin institutionnel au sein de l'Union Africaine et a été portée par les efforts soutenus du Royaume pour créer les conditions nécessaires à son opérationnalisation.

Ce processus a culminé avec l'inauguration officielle de l'Observatoire Africain des Migrations à Rabat, le 18 décembre 2020, coïncidant symboliquement avec la Journée internationale des migrants. Cette inauguration est l'une des nombreuses matérialisations concrètes du Mandat de Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, a souligné le ministre.

Quelques années seulement après son retour à l'Union Africaine, le Maroc abrite déjà une institution de l'Union Africaine. Car, comme l'avait dit Sa Majesté le Roi, « Dès que le Royaume siègera de manière effective, et qu'il pourra apporter sa contribution à l'agenda des activités, son retour

concourra à fédérer et à aller de l'avant », s'est réjoui le ministre.

C'est ce à quoi s'attèle l'Observatoire, en tant qu'institution de l'Union Africaine articulée autour d'une triple fonction de compréhension, d'anticipation et d'action. Il sert de moyen de connaissance du phénomène migratoire, d'aide à la conception de politiques migratoires informées, et d'instrument de coordination et de mise en réseau, a noté M. Bourita.

Enfin, le troisième message du rapport de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, est que l'Afrique est le précurseur de la nouvelle gouvernance migratoire voulue par le Pacte de Marrakech, a dit le ministre.

Alors même que la migration africaine est stigmatisée et associée à des conceptions binaires, le rapport de Sa Majesté le Roi Mohammed VI démontre que l'Afrique s'est positionnée comme un acteur central de la mise en œuvre du Pacte de Marrakech, a relevé le ministre.

D'une part, l'Observatoire est une déclinaison directe du Pacte, et en particulier de son objectif premier, qui est de collecter et d'utiliser des données précises qui serviront à l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits. D'autre part, comme l'avait proposé Sa Majesté le Roi lors du 33ème Sommet de l'Union Africaine, le Maroc a organisé, conjointement avec les organes impliqués, la Réunion intergouvernementale pour l'Examen Régional Africain du Pacte de Marrakech, a ajouté M. Bourita.

En somme, et comme l'a conclu Sa Majesté Le Roi, que Dieu L'assiste, nous devons faire en sorte que « les migrants ne soient pas les oubliés du développement et des pandémies mais au contraire le centre de gravité de politiques migratoires responsables, solidaires et conformes aux 23 objectifs du Pacte de Marrakech », a conclu le ministre qui représente SM le Roi Mohammed VI à ce 35eme Sommet ordinaire de l'Union africaine.

Source

: <https://www.diplomatie.ma/le-rapport-de-sm-le-roi-sur-le-sui-vi-de-lop%C3%A9rationnalisation-de-l%E2%80%99observatoire-africain-des-migrations-au-maroc-pr%C3%A9sent%C3%A9-devant-le-35%C3%A8me-sommet-de-l%E2%80%99ua>